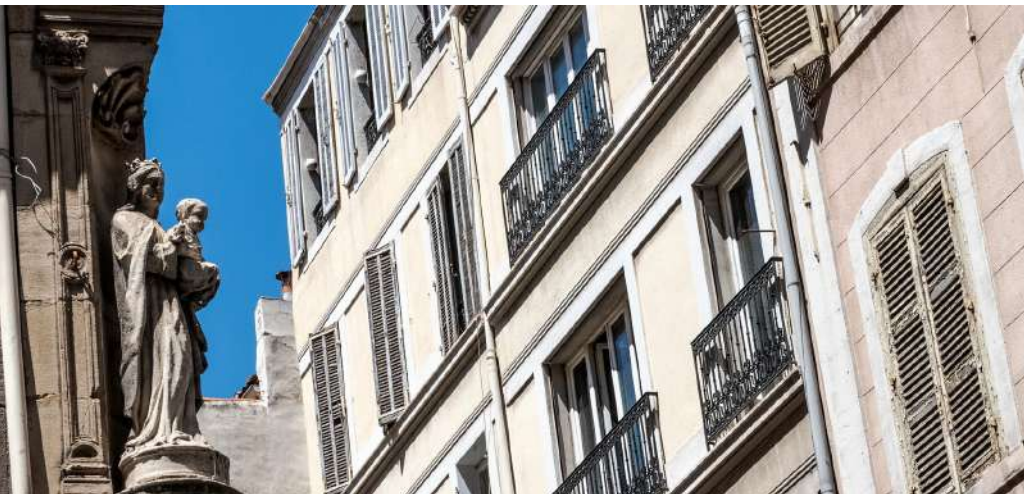


Propriétaire dans le centre de Marseille ?

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit
et d'aides financières pour rénover
votre logement.



Avec l'appui de la SPLA-IN Aix-Marseille-Provence* (voir au dos), la Métropole Aix-Marseille-Provence renforce l'accompagnement des propriétaires et copropriétaires d'un logement privé dégradé grâce à un dispositif avantageux :

- accompagnement gratuit sur les plans administratif et technique ;
- aides financières.

POUR QUI ?

- Les propriétaires occupant leur logement (aides selon le niveau de revenus)
- Les propriétaires bailleurs y compris les sociétés civiles immobilières (SCI) (sous condition de conventionnement des loyers)
- Les syndicats de copropriétaires

POUR QUELS TYPES DE TRAVAUX ?



Travaux de rénovation : réfection complète et mise aux normes, électricité et plomberie...



Adaptation du logement : remplacement d'une baignoire par une cabine de douche...

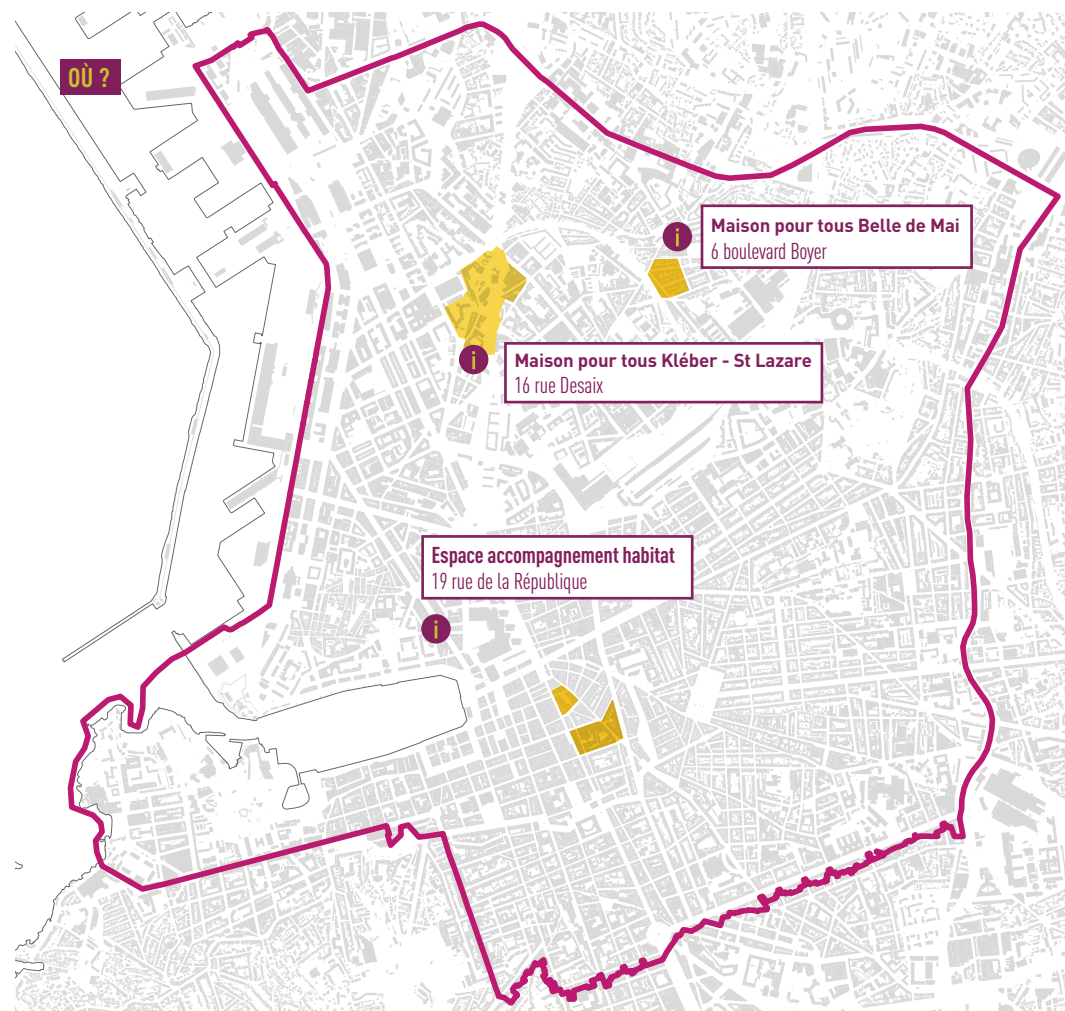


Travaux d'amélioration des performances énergétiques : isolation et amélioration de la ventilation, remplacement du système de chauffage, des menuiseries (portes et fenêtres, installation du double vitrage...)



Travaux de copropriété : réfection des parties communes (toiture, cage d'escalier, cave, porte d'entrée, murs mitoyens)

Les travaux ne doivent pas démarrer avant le dépôt de la demande de subvention. Aucun dossier de subvention ne pourra être déposé pour des travaux déjà réalisés.





La Métropole Aix-Marseille-Provence soutient la requalification du centre-ville de Marseille avec pour objectifs de :

- développer une offre locative de qualité à loyers maîtrisés ;
- remettre sur le marché des logements vacants ;
- préserver et valoriser le patrimoine bâti et les façades ;
- soutenir les propriétaires et copropriétaires modestes et très modestes dans leur projet de travaux.

* Elle s'appuie notamment pour cela sur la Société publique locale d'aménagement d'intérêt national Aix-Marseille-Provence (SPLA-IN AMP), un outil opérationnel au service des collectivités (Métropole, État et Ville de Marseille). Experte du traitement global de l'habitat privé dégradé, la SPLA-IN est chargée d'intervenir sur les secteurs d'habitat ancien dégradé identifiés comme prioritaires dans le cadre du projet partenarial d'aménagement, piloté par les mêmes collectivités.

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

**Pour les propriétaires se trouvant dans un des 3 îlots prioritaires
contacter la SPLA-IN Aix-Marseille-Provence
07 89 32 32 73 • contactopahru@splain-amp.fr
Des permanences sont proposées dans les lieux ci-dessous.**

Espace accompagnement habitat 19 rue de la République	Maison pour tous Belle de Mai 6 boulevard Boyer	Maison pour tous Kléber - St Lazare 16 rue Desaix
Mardi de 13h à 16h45 Jeudi de 13h à 16h45	Mardi de 14h à 17h Vendredi de 9h à 12h	Lundi de 9h à 12h Vendredi de 9h à 12h

**Pour les propriétaires se trouvant dans le périmètre du centre-ville,
contacter l'espace accompagnement habitat
04 95 09 58 58 • eah@ampmetropole.fr - ampmetropole.fr**